

**DECISION PORTANT SIGNATURE DES CONTRATS POUR LA
PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE DE MAI A
NOVEMBRE 2025****Adm N° 2025 - 79****Le Maire de MOISSAC,****Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,**Considérant** la nécessité pour la Médiathèque municipale de permettre un bon déroulement de programmation de son action culturelle de mai à novembre 2025.**DECIDE****ARTICLE 1 – OBJET ET COUT**

De signer les contrats suivants pour la programmation culturelle de la médiathèque de mai à novembre 2025 :

DATE EVENEMENT	INTERVENANTS	CACHET	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi 17 mai 2025	Atelier Bien-être en Musique	450 €	Médiathèque	Médiathèque
Samedi 05 juillet 2025	Music'en Soi			
Samedi 19 juillet 2025	Nathalie Rigon			
Samedi 27 septembre 2025	Les Lieux			
Samedi 08 novembre 2025	82190 FAUROUX			

ARTICLE 2 – FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 19 Mars 2025

Le Maire,


Romain LOPEZ